

Compte-rendu du Conseil Municipal du 14 janvier 2020

Présents : M Michel MARESCOT – Maire - Mme Sophie DIERRE – Adjointe – M DABOUT Michel - Mme Sylvaine de KEYZER - M Alain FAURE - Mme Catherine FILIPOV - M Jean-Paul HAUVEL - Mme Martine LETARTRE - M Olivier PONTHEIU.

Excusés : M Philippe GANNE donne pouvoir à M Michel MARESCOT - Mme Michelle LEGRY donne pouvoir à Mme Martine LETARTRE - M Jean-Claude LE MOINE.

Secrétaire : M Olivier PONTHEIU.

- Informations de Monsieur le Maire

- Population au 01/01/2020 : 641 habitants
- Recettes de la Taxe de Séjour 2019 : environ 68 000€
- Bilan de la dernière brocante : 1 816,20€ pour la signalétique de chemin piétonnier
- Statistiques 2019 de l'APC
- Remerciements

- DETR 2019 :

Suite aux effacements des réseaux terminés fin 2019, proposition de déposer 1 dossier de voirie pour le chemin de la Bruyère.

Une estimation a été demandée fin 2019 à l'entreprise Eiffage qui était titulaire du marché de mutualisation intercommunale de la voirie.

L'entreprise a proposé 2 estimations, l'1 en bicouche pour un montant de 18 951,50€ HT soit 22 7412,80€ TTC, la 2nd en enrobé pour 40 207,50€ HT soit 48 249,00€ TTC.

Le Conseil préfère un enrobé qui est un revêtement plus pérenne.

Mais depuis le 01/01/2020, l'entreprise COLAS est titulaire du nouveau marché de mutualisation intercommunale de la voirie. Une nouvelle estimation sera donc demandée.

Accord du Conseil.

- Embauches

- Proposition d'embaucher 2 personnes à temps complet pour une période allant du 3 février 2020 au 31 juillet 2020. Ces agents communaux exerceront les missions d'entretien des espaces verts et de polyvalence.
- En prévision de la période estivale, proposition d'embaucher une personne à mi-temps pour exercer les missions d'ASVP du 06/07/20 au 30/08/20.

Accord du Conseil.

- Voirie du lotissement de la Fée des Crenniers

Suite à la rétrocession de la voirie à la commune, proposition de classement de cette voirie dans le domaine public communal et de transférer les réseaux à la Communauté de Communes Cœur Côte Fleurie.

Accord du Conseil.

- SPL : Tarifs 2020

Approbation des tarifs 2020 liés au contrat d'objectifs marketing conclu entre la commune et la SPL.

Accord du Conseil.

- Panneau publicitaire de l'hôtel Bellevue

L'hôtel-restaurant « le Bellevue » possède un panneau publicitaire sur la terrasse du Garage.

Proposition des éléments suivants pour l'année 2020 :



- la taxe sur la publicité reste inchangée.
- les frais d'apposition de publicité sur la façade du garage sont fixés à 500 € l'année
- une Convention à titre précaire sera établie avec le Bellevue.
- le forfait pour l'éclairage sera de 100€ l'année.

Accord du Conseil.

- Copropriétés :

- Participation aux frais de copropriété de l'immeuble situé 4 rue Mal Foch :

La copropriétaire de l'immeuble de la bibliothèque a contacté la mairie suite à des fuites au niveau de la toiture de l'immeuble. Notre couvreur est venu sur site, constater les dégâts et propose un devis de 4 249,87€ HT soit 4 674,86€ TTC sous réserve que des chevrons doivent être changés. La commune devra régler 365/1000 soit 1 706,32€.

Accord du Conseil.

- Autorisation pour la copropriété de l'immeuble 3 rue Maréchal Foch :

Demande du locataire de la crêperie d'autoriser le déplacement du ballon d'eau chaude de la partie privative (wc) de la crêperie au lot du 1^{er} étage. Tous frais engagés seront à la charge du locataire de la crêperie.

Accord du Conseil.

- Devis

- Proposition de clôturer le parking rue de Banville qui est très fréquemment encombré de véhicules ventouses et victime de dépôts en tous genres.

Afin de limiter ces incivilités, proposition de clôturer le parking avec accès par un portillon pour les patients de l'infirmière et l'orthophoniste, et par un portail pour le garage communal. Le conteneur de recyclage pour le textile sera déplacé sur la place des Fossés Vieux.

Des devis ont été demandés.

L'entreprise Districlos Auvergne propose la fourniture de la clôture, d'un portillon et d'un portail 2 vantaux pour un montant de 707,39€ HT soit 955,67€ TTC.

L'entreprise IE CLO Services propose la pose de ces matériaux pour un montant de 955,00€ TTC.

Le coût total de ces travaux serait de 1 905,67€ TTC.

Accord du Conseil.

- Achat d'un ordinateur : suite au passage à windows 10, l'ordinateur principal de la mairie, n'est plus assez performant pour du travail administratif intensif, il convient de le changer.

Proposition du devis de G2Info pour un ordinateur neuf pour un montant de 500,00 € HT soit 600,00€ TTC.

Accord du Conseil.

- Question diverse

- Projet de carte de course d'orientation à Villerville

Par le Comité Départemental de Course d'Orientation du Calvados (CDCO14) dans les Graves et dans les rues de la commune. Le Comité sollicite une contribution de 30% des coûts estimés entre 500€ à 3000€. Le Conseil Demande une estimation précise avant décision.

Pour extrait certifié conforme

Le Maire

Michel MARESCOT

